

CSA-SD du mardi 11 février 2025



Déclaration liminaire de la FSU-SNUipp 07

Gabriel Attal, Amélie Oudéa Castera, Nicole Belloubet, Anne Genetet, Elisabeth Borne... en treize mois, le ministère de l'Education nationale a fait preuve d'une instabilité hors norme. C'est à l'image de ce qui se passe sur le terrain : l'école est dans le dur du manque de moyens et de la pénurie de personnels.

Remplacement

L'indicateur le plus prégnant du moment, c'est le non-remplacement qui touche tous les secteurs du département. Cette problématique comporte deux dimensions.

D'abord celle du manque de postes. En année "normale", le nombre de journées non remplacées dans notre département pourrait être couvert par l'ajout d'une quinzaine de postes. Pour cela, il faudrait une impulsion budgétaire issue d'une réelle volonté politique d'améliorer le service public d'éducation. Depuis les huit postes de TR créés à la rentrée 2016, aucune impulsion départementale n'a été faite. Nous stagnons à 117 postes de TR alors que les besoins ne sont pas couverts. Les décharges de direction des écoles de 1 à 3 classes représentent par exemple 11 postes de TR à l'année. Le droit réglementaire à décharge se voit remis en cause régulièrement pour les personnels occupant ces postes. De même, la formation continue doit s'adapter aux carences de remplacement : elle est systématiquement réduite. Au final, ces deux droits réglementaires deviennent les variables d'ajustement du manque de moyens de remplacement.

L'autre dimension concerne les personnels en nombre insuffisant pour occuper ces postes en particulier et l'ensemble des postes en général. Nous vivons en effet une conjonction de phénomènes qui n'ont pas été anticipés par le ministère qui sous-investit l'école depuis de trop nombreuses années.

Les départs à la retraite s'accroissent. Un tiers des enseignants sera parti d'ici 2030. Il y a un énorme enjeu de renouvellement dans notre profession. Plutôt que de le voir sous l'angle d'un investissement primordial pour l'avenir du pays, nos gouvernants n'ont que les expressions "dépense publique" et "dette" à la bouche pour parler des services

publics. Les restrictions budgétaires limitent le nombre de places offertes aux concours (moins 24% de postes en 7 ans).

La crise du recrutement s'est durablement installée.

Le nombre de candidats inscrits au concours a fondu d'un tiers (passant de 90 000 à 60 000 ces sept dernières années). Le nombre de présents continue de stagner en dessous de 40% des inscrits. Par voie de conséquence, les déficits de recrutement s'accumulent d'année en année : en dix ans, 10 000 postes ont été perdus au plan national.

Les problèmes de recrutement sont notamment liés à une attractivité du métier en berne : être enseignant-e ne fait pas rêver en ce moment. Les perspectives de mouvement entre les départements ou même au sein d'un même département sont limitées. Les rémunérations sont bien en deçà de ce qui se fait dans d'autres métiers de la fonction publique cadre A ou dans le privé pour un niveau de diplôme équivalent ou pour le même métier dans un autre pays. Le temps de travail effectif n'est pas reconnu, la formation professionnelle initiale comme continue est appauvrie, les directives changent en permanence, la prolétarisation du métier est en marche, le public scolaire se complexifie, les moyens manquent à tous les étages, notamment pour l'inclusion.

Pour couronner le tout, le nombre de congés longs ou temps partiels thérapeutiques est croissant. Faut-il y voir un indicateur du mal être de la profession ?

Nous constatons au final que le potentiel de remplacement est considérablement appauvri cette année et que l'ensemble du service public d'éducation paye quotidiennement la conjonction de ces choix politiques.

Budget

Pour remercier les fonctionnaires de leur investissement, ce nouveau gouvernement 49.3 projette d'économiser sur leur dos 900 millions d'euros en abaissant l'indemnisation des agents en arrêt maladie de 100% à 90%. Cette disposition qui s'ajoute au gel du point d'indice et au non versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat est une nouvelle marque de mépris gouvernemental à l'encontre des 5,7 millions de fonctionnaires qui s'investissent au quotidien dans leurs missions. A côté de cela, il continuera de déverser des dizaines de milliards d'euros d'aide aux entreprises au nom de l'emploi, de la compétitivité, de l'offre, mais sans aucune contrepartie. A côté de cela, il continuera de protéger le revenu et le patrimoine des plus aisés qui a cru de plus de 20% ces 7 dernières années.

C'est en alimentant ces inégalités et ce détournement de fonds publics vers les fortunes privées que cette politique austéritaire (pour quelques-uns) alimente une colère sociale terreaux de la dérive extrême droite.

En clair, pour que les finances publiques soient viables à moyen et long terme, il est nécessaire que l'économie se porte bien, que l'Etat investisse dans ses services publics de sorte qu'un grand nombre de personnes aient un emploi de qualité qui leur permette de vivre et de contribuer au financement de l'Etat-providence en payant des impôts et des cotisations sociales. L'idée selon laquelle la viabilité de la dette peut être assurée uniquement par une politique budgétaire de plus en plus restrictive pour les plus faibles est erronée et dangereuse.

RASED

A l'école, ce sont également les plus fragiles qui paient la facture du manque d'investissement de l'Etat. Les RASED, toujours aussi incomplets, ont été amenés à ne plus se déplacer à l'automne pour des raisons budgétaires. Plutôt que de chercher à imposer aux personnels une gestion raisonnée de leur enveloppe restreinte, il s'agirait d'interroger les moyens dévolus aux déplacements. Durant plusieurs semaines, sur instructions des IEN, des personnels RASED ont été assignés à résidence administrative. Si la situation n'a pas perduré, durant plusieurs semaines et après réorganisation des emplois du temps, les élèves fragiles n'ont pas pu bénéficier de l'appui dont ils avaient besoin. Comme pour l'inclusion, il ne s'agit pas de déclarer que toutes les écoles sont couvertes pour que ce soit effectif sur le terrain. Un tiers des écoles ardéchoises ne dispose toujours pas des interventions RASED dont elles ont besoin. Notre organisation demande des départs en formation permettant de constituer un vivier de personnels formés dans le module "travailler en RASED".

Anniversaire de la loi handicap

Cela fait aujourd'hui 20 ans que la loi dite "handicap" a été votée. Une loi symbolique porteuse d'espoir, garantissant l'égalité des droits et des chances à chaque personne en situation de handicap, notamment le droit d'être inscrit à l'école et créant les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS devenu AESH) pour accompagner ces enfants en milieu ordinaire.

20 ans après, force est de constater que l'Éducation nationale n'a pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens nécessaires et le personnel suffisant en nombre et formé pour garantir de bonnes conditions de scolarisation à ces élèves. Alors que l'inclusion est un sujet de société majeur, l'Éducation nationale affiche un retard en la matière. Pire, elle recule.

Alors qu'en 2006, 155 000 enfants en situation de handicap étaient scolarisés, ils sont aujourd'hui plus de 500 000. Près de 80% des élèves en situation de handicap sont scolarisés. Le problème c'est qu'une part importante d'entre eux le sont sans

accompagnement et donc livrés à eux-mêmes en milieu ordinaire quand d'autres voient leurs notifications revues à la baisse.

Les conséquences peuvent être nombreuses : décrochage scolaire, harcèlement... ces élèves vulnérables et fragilisés sont les premières cibles. Beaucoup s'arrêtent en fin de troisième voire en milieu de lycée et très peu d'entre eux poursuivent des études générales ou accèdent à des cursus universitaires.

Cet échec est sans appel et la situation alarmante de l'école inclusive, des élèves notifiés en détresse, des AESH maltraité·es et précarisé·es nous oblige en ce jour anniversaire à nous mobiliser, à crier notre colère, et à alerter une fois de plus largement. Nous ne pouvons plus continuer ainsi.

La reconnaissance des missions et du rôle joué par les AESH pour une école réellement inclusive est une première phase indispensable. Cela passe par la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B, la fin des temps partiels imposés et une formation ambitieuse.

Le système n'est pas avare d'injonctions, de remises en cause, de conseils tout prêts, de kits, d'applications et logiciels qui sont vécus parfois comme une non prise en compte du problème posé par l'inclusion d'un·e élève, du mal-être. La hausse de fiches SST en est le révélateur.

20 ans plus tard, l'École ne se donne pas les moyens de construire l'inclusion, et de développer ce projet de vivre ensemble. Pire, elle s'est amputée de moyens humains précieux. Une vision entrepreneuriale de l'inclusion, où le progrès c'est mutualiser et l'avenir envisagé c'est autonomiser pour miser sur la capacité à tenir des enseignant·es sans aide.

20 ans plus tard, l'école dite inclusive n'en a malheureusement que le nom.

Pour la FSU-SNUipp, cet anniversaire doit être le moment de réunir l'ensemble de la communauté éducative dans une série d'actions fortes pour exiger des moyens à la hauteur des ambitions de cette loi.